



Fédération Nationale des Chasseurs

Monsieur Manuel Valls
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Issy les Moulineaux, le lundi 26 octobre 2015

Monsieur le Premier ministre,

Il y a quelques semaines la Fédération Nationale des Chasseurs a présenté sa dernière étude sur l'impact socio-économique de la chasse française qui démontre que la chasse participe de façon importante à la valorisation de nos territoires ruraux et à l'économie locale dans de nombreuses régions.

Avec 3,6 milliards d'euros de flux financiers par an et plus de 28 000 emplois non délocalisables, la filière chasse apporte une contribution significative qui mérite l'attention des pouvoirs publics.

Pourtant, cette filière se voit menacée de façon insidieuse dans le projet de loi de finances pour 2016 qui prévoit de prélever plus d'un million d'euros sur le produit des redevances cynégétiques pour l'affecter au financement du budget général de l'Etat.

Pour le 1,1 million de chasseurs de France qui payent tous les ans cette redevance lors de la validation annuelle de leur permis de chasser, ce prélèvement est injustifié et injustifiable, car il va remettre en cause le bon fonctionnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Les redevances payées par tous les chasseurs financent les missions cynégétiques de l'ONCFS qui couvrent l'activité de police de l'environnement, mais aussi l'activité scientifique et technique. Ces missions sont indispensables à l'ensemble de la filière chasse, car l'ONCFS est l'un des trois piliers de ce modèle français envié partout en Europe.

Pour la Fédération Nationale des Chasseurs, il est choquant que l'Etat détourne une partie de l'argent des chasseurs alors que nous sommes une des rares activités de loisirs et de gestion de la nature à ne rien coûter aux contribuables, ce qui est loin d'être le cas des autres associations de protection de la nature.



A l'heure où l'Agence Française pour la Biodiversité se met difficilement en place, il est inadmissible que l'on cherche à détourner l'argent des chasseurs vers d'autres utilisations très contestables.

Monsieur le Premier ministre, l'ONCFS a totalement appliqué les mesures générales de réduction des effectifs et de diminution des coûts de fonctionnement et il serait regrettable que vous mettiez en péril ce qui est plutôt un modèle de gestion dans les établissements publics.

Ce prélèvement injustifié mérite d'être supprimé et je compte sur vous pour y parvenir car ce précédent est extrêmement inquiétant pour nous qui assumons financièrement le développement de notre activité.

Je profite de ce courrier pour solliciter une audience auprès de vous afin de vous présenter la réalité économique de cette filière qui mérite d'être reconnue et respectée, car elle est une véritable contribution au maintien de la biodiversité dans nos territoires ruraux.

Dans l'attente de cette audience, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma plus haute considération.

Le Président

Bernard Baudin

Copie envoyée à Mme Ségolène Royal, M. Michel Sapin et M. Emmanuel Macron